



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble.

Le centre d'hébergement d'urgence pour sans-abris au Findel vient de fermer ses portes, comme prévu, au 15 avril.

En effet, la « Wanteraktioun » (WAK), qui, il y a quelques années, se déroulait du 1^{er} décembre au 31 mars, a été prolongée par la suite pour offrir un toit aux personnes sans domicile entre le 15 novembre et le 15 avril.

La question parlementaire N° 595 du 11 avril 2024, introduite par la députée Claire Delcourt, ayant trait aux difficultés des demandeurs de protection internationale de trouver refuge, fait allusion à la possibilité de réactiver la WAK en cas de conditions météorologiques extrêmes.

Or, la météo pour les jours à venir prévoit des températures nocturnes proches de zéro.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre :

- Eu égard aux conditions météorologiques et aux températures hivernales pendant la nuit, Monsieur le Ministre ne pense-t-il pas qu'une prolongation du fonctionnement de la WAK, permettant de garantir un abri aux personnes dans le besoin, serait opportune et importante ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Yves Cruchten
Député